



INFORMATIONS PORTANT SUR I'INTERDICTION DE CIRCULTATION ET DE STATIONNEMENTS DURANT LE MARCHÉ DE NOËL 2025

À l'occasion de l'édition 2025 du marché de Noël à Val-de-Moder, plusieurs ajustements de circulation et de stationnement seront mis en place pour la préparation et le bon déroulement de l'événement, afin de garantir la sécurité de tous. Ces mesures s'appliqueront du lundi 1^{er} décembre au lundi 8 décembre 2025.

Lundi 1er et 8 décembre :

Stationnement interdit sur quelques places de stationnement rue du Docteur Albert Schweitzer

Mercredi 3 décembre de 07h00 à 13h00:

Stationnement interdit sur la place Helmstetter (zones jaune et orange).

Du vendredi 4 décembre 8h00 au lundi 8 décembre 12h00 :

Stationnement interdit dans la zone orange du Parking Helmstetter.

Du samedi 6 décembre 7h00 au dimanche 7 décembre 22h00 :

Stationnement interdit et circulation interdite sur l'intégralité de la zone du marché de Noël (zones rouge, jaune et orange). Une déviation sera mise en place.

Les arrêtés municipaux associés sont disponibles en mairie & au bureau de la police municipale

